

Dissertation: la prerogative de puissance publique

Par **étudiante en droit**, le 24/11/2007 à 12:48

Je dois rattrapper mon 5/20 avec cette dissertation!! est ce que quelqu'un pourrai me dire si mon plan tient la route?

[u:7ryqomn0]I°) Les titulaires de la PPP[/u:7ryqomn0]

A/ L'administration en tant que puissance publique

B/ Le cas particulier des personnes privées gérant un service public

[u:7ryqomn0]II°) La mise en oeuvre de la PPP[/u:7ryqomn0]

A/ Le moyen d'user de la PPP: l'acte administratif unilatéral décisoire

B/ Limittes à la PPP

Merci d'avance!!!!

Par **kyouko**, le 25/11/2007 à 19:11

c'est quoi ta problématique

Parce que la ton plan parait super super descriptif on voit pas de raisonnement.

Par **étudiante en droit**, le 25/11/2007 à 20:20

La dissertation c'est "la prérogative de puissance publique" et ma problématique : Dans quelle mesure la PPP peut elle être mis en oeuvre et par qui?

C'est vrai tu as raison c'est très descriptif mais avec le droit administratif je suis pas très doué (c'est pas pour rien que j'ai eu 5!!! LOL)

tu pense que je devrai trouver un axe de reflexion plus structuré?

En tout cas merci de m'avoir répondu!

Par **kyouko**, le 27/11/2007 à 19:29

Bin ouai je pense que tu dois sortir de ton cours sinon tu vas reproduire un plan de cours type

sans qu'il y ait de réelle réflexion derrière.

tu pourrais peut-être t'interroger plus sur les possibilités qu'elle donne à l'administration, cette prérogative est-elle juste ? pour quelle raison est-elle mise en place ? et après les limites ...
Fin je ne connais pas super bien le sujet, mais il faut te demander pourquoi on t'a proposé ce sujet, quels sont les problèmes, les divergences qu'engendre la prérogative de puissance publique.